



No de résolution
ou annotation

ARÉNA
RIVIÈRE-DU-NORD

VILLE DE
Prévost

Ville de
SAINT-JÉRÔME

Sainte-Sophie

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 10 septembre 2025 à l'aréna Rivière-du-Nord.

PRÉSENCES :

Monsieur Guy Lamothe, maire de la Municipalité de Sainte-Sophie
Monsieur Marc Bourcier, maire de la Ville de Saint-Jérôme
Monsieur Paul Germain, maire de la ville de Prévost

Est également présent :

Monsieur Serge-Alexandre Tessier, directeur général de la Régie

2025-09-10/1490

ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE 10 SEPTEMBRE 2025

Il est proposé par monsieur Guy Lamothe

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance est ouverte à 9H12

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2025-09-10/1491

ITEM 2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2025-09-10/1492

ITEM 3

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 11 JUIN 2025**

Il est proposé par monsieur Marc Bourcier

ET IL EST RÉSOLU QUE :

**QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 JUIN 2025 soit
approuvé.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2025-09-10/1493

ITEM 4

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DE JUIN 2025

ATTENDU QUE le directeur général secrétaire-trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 1^{er} au 30 juin 2025;

Il est proposé par : Guy Lamothe



No de résolution
ou annotation

Le Code Ducharme Inc., Farnham (Québec), Tél.: 1-800-363-9251, No. F029

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 1^{er} au 30 juin 2025;

Folio 01932326 :

- Prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de **99 042.01 \$**;
- Chèques portant les numéros 002009 à 002013 inclusivement représentant un montant de **7028.04 \$**;
- Prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de **56 682.76 \$**;

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lesquelles ces chèques et prélèvements ont été émis;

QUE le directeur général secrétaire-trésorier certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2025-09-10/1494

ITEM 5

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DE JUILLET 2025

ATTENDU QUE le directeur général secrétaire-trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2025;

Il est proposé par : Marc Bourcier

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2025;

Folio 01932326 :

- Prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de **124 059.29\$**;
- Chèques portant les numéros 002014 à 002020 inclusivement représentant un montant de **121 713.50 \$**;
- Prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de **57 578.19 \$**;

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lesquelles ces chèques et prélèvements ont été émis;

QUE le directeur général secrétaire-trésorier certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2025-09-10/1495

ITEM 6

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES D AOÛT 2025

ATTENDU QUE le directeur général secrétaire-trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 1^{er} au 31 août 2025;



No de résolution
ou annotation

Le Code Ducharme Inc., Farnham (Québec), Tél.: 1-800-363-9251, No. F029

Il est proposé par : Paul Germain

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 1^{er} au 31 août 2025;

Folio 01932326 :

- Prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de **37 799.46 \$**;
- Prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de **55 893.48 \$**;
- Versements des intérêts sur dette à long terme représentant un montant de **201 981.75 \$**.

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lesquelles ces chèques et prélèvements ont été émis;

QUE le directeur général secrétaire-trésorier certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2025-09-10/1496

ITEM 7

DÉPLACEMENT DE LA SÉANCE DU 8 OCTOBRE

ATTENDU QUE les élections municipales seront le 2 novembre prochain et seront déclenchées le 19 septembre 2025.

Il est proposé par Guy Lamothe

ET RÉSOLU :

QUE la prochaine séance du conseil soit remise au 12 novembre suite au résultat des élections.

2025-09-10/1497

ITEM 8

PÉRIODES DE QUESTIONS

Aucune question

2025-09-10/1498

ITEM 9

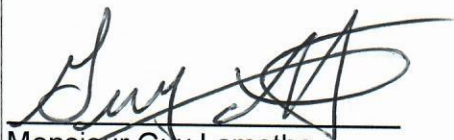
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Marc Bourcier

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance soit et est levée à 9H28

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


Monsieur Guy Lamothe
Président


M Serge-Alexandre Tessier
Directeur Général
Secrétaire Trésorier